



[www.transparencymaroc.ma](http://www.transparencymaroc.ma)  
TRANSPARENCY MAROC  
Observatoire de la corruption  
[onc@menara.ma](mailto:onc@menara.ma)

Novembre 2009

# **Revue de presse hebdomadaire n°81**

**Semaine :  
Du 06 au 13 novembre 2009**

**Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la Corruption**

**06/11/09**

### **Des barons de la drogue au parlement ?**

*Le parlement, et les conseils élus en général, sont accusés d'abriter de nombreux trafiquants de drogue. En théorie, pratiquement tous les partis ont dénoncé à un moment ou à un autre l'arrivée massive des trafiquants de drogue, par la voie des urnes, dans l'hémicycle. Mais rares sont ceux qui ont annoncé des mesures contre cette catégorie d'élus à la recherche d'une protection : l'immunité parlementaire. Selon M. Rachid FILALI MEKNASSI, secrétaire général de Transparency Maroc, l'arrivée des narcotrafiquants en politique date des années 1970. Ils ont depuis essaimé dans toutes les instances élues et notamment dans les villes du Nord.*

*Telquel*

### **La Gendarmerie Royale enquête sur le président du Conseil municipal de Deroua**

*Le procureur près le Tribunal de première instance de Berrechid a ordonné à la police judiciaire d'enquêter sur plusieurs personnes. Parmi celles-ci figure Redouan DAROUICHE, le président du Conseil municipal de Deroua, impliqué dans la gestion frauduleuse de la cession des magasins de la mosquée al Wafae.*

*Assabah*

### **Saisie des passeports des conseillers impliqués dans l'affaire du marché de gros de Casablanca**

*Le juge d'instruction près la Cour d'appel de Casablanca a auditionné, jeudi dernier, des conseillers impliqués dans l'affaire du marché de gros de Casablanca et a saisi les passeports de certains d'entre eux. Quant à Tarik SOUBAÍ, président de l'Instance nationale de protection des biens publics au Maroc, il a tenu à corriger le montant de l'escroquerie annoncée par certains médias, dans le cadre de cette affaire. Il s'agit en effet de 42 milliards de centimes et non de 42 milliards de Dh.*

*Attajdid*

**07/11/09 et 08/11/09**

### **La police de Beni Mellal ouvre une enquête sur la corruption dans des dossiers d'accidents de la route**

*A la suite de la plainte déposée par Ahmed El HALMAOUI, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Beni Mellal, les autorités de la Sûreté nationale de la ville ont ouvert une enquête sur des avocats et des médecins impliqués dans des affaires de corruption dans des dossiers d'accidents de la route. L'accusée principale « F.A », qui joue le rôle d'intermédiaire dans ces affaires, est actuellement en détention préventive en attendant la fin de l'enquête.*

*Al Jarida*

09/11/09

### **Anti-corruption : le Maroc à Doha**

*Le ministre chargé de la modernisation des secteurs publics, Mohamed ABBOU, présidera la délégation marocaine devant participer à la 3ème session de la conférence des Etats parties à la convention des Nations Unies contre la corruption qui se tient du 9 au 13 novembre à Doha. Selon un communiqué du ministère chargé de la Modernisation des secteurs publics, le Maroc présentera à cette conférence le rapport national sur le soutien de la transparence et la lutte contre la corruption ainsi que le programme d'action que le gouvernement envisage d'entreprendre dans ce domaine. La délégation marocaine comprend des représentants des ministères des Affaires étrangères et de la coopération, de l'Economie et des finances et de la justice.*

*Le Soir*

### **Affaire General Contractor Maroc : proche dénouement, les droits des acquéreurs seront préservés**

*L'affaire GCM est en phase de dénouement après les efforts déployés par le département de l'Habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace et le directoire du Holding d'aménagement Al Omrane. Ceci après la mise en œuvre par le Holding des actions prévues dans la convention qui lie le Groupe à son partenaire GCM en cas d'inobservation par celui-ci de ses engagements. Cette convention prévoit plusieurs mesures qui garantissent et préservent tous les droits et intérêts du Groupe. Aujourd'hui les discussions se poursuivent entre le directoire d'Al Omrane et le nouveau propriétaire de GCM. Il semble qu'elles évoluent positivement vers une solution favorable à toutes les parties, en particulier aux acquéreurs lésés dans leurs droits.*

*L'Opinion*

### **Agadir : semaine de dénonciation de la corruption au sein de l'administration**

*Le vice-président de la commune d'Ouirren, le directeur de l'orphelinat de Sebt El Guerdane et l'ancien secrétaire général de la commune d'Inezgane sont impliqués dans des affaires de corruption révélées dans le cadre de la semaine de dénonciation de ce fléau au sein de l'administration dans la région du Souss. Le premier est accusé de corruption et d'entrave aux investissements à Ouirren. Le second est accusé de vol de produits alimentaires, d'habits et de sardines en conserve destinés aux nécessiteux de Sebt El Guerdane. Le troisième est accusé d'escroquerie aux dépens de marchands ambulants auxquels il a promis des magasins, et d'avoir extorqué de l'argent à certains de ces collègues.*

*Al Ahdath Al Maghribiya*

## **Enquête sur un officier de police accusé de racketter le propriétaire d'une droguerie à Salé**

*La police de Salé a auditionné un officier de police accusé de racketter le propriétaire d'une droguerie. Il lui aurait extorqué quatre téléphones portables et 2000 Dh lors de la campagne menée contre les vendeurs de colle utilisée comme drogue.*

*Assabah*

## **Un Gendarme condamné à trois ans de prison ferme pour corruption**

*Le tribunal militaire a condamné à trois ans de prison ferme, un gendarme arrêté en flagrant délit de corruption, au point de contrôle de Selouane dans les environs de Nador, et l'a relevé de ses fonctions.*

*Al Jarida*

**10/11/2009**

## **Corruption: sommet mondial à Doha**

*Cent quarante et un Etats signataires de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) débattront des mécanismes de suivi dont ils veulent se doter et auxquels certains s'opposent alors qu'ils permettent de garantir l'efficacité de la convention. A ce jour, la convention bute sur des obstacles tels que la mise en pratique du principe de restitution des avoirs détournés à l'étranger.*

*L'Economiste*

## **« Le Maroc fait de la lutte contre la corruption "une des priorités fondamentales" », déclare M. ABOU**

*Dans une déclaration à la MAP en marge de la 3ème Conférence des Nations unies sur la lutte contre la Corruption (UNCAC) réunie à Doha, le ministre de la modernisation des secteurs publics a souligné que cette volonté politique émane des hautes orientations de SM le Roi Mohammed VI « qui ne cesse d'insister sur la moralisation de la vie publique, l'équité et la transparence ». Il a aussi rappelé la mise en œuvre d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption et a souligné les progrès réalisés dans ce domaine grâce à l'implication de tous les secteurs concernés. Pour le ministre, la plus importante décision du Maroc à ce sujet est la mise en place de l'Instance centrale de prévention de la corruption (ICPC). Insistant sur l'important état d'avancement actuel de l'arsenal juridique anti-corruption au Maroc, le ministre a indiqué que la plus grande partie des dispositions de la Convention de l'ONU ont déjà été suivies de textes de loi qui ouvrent la voie à leur application.*

*wabayn.com*

### **Lutte contre la corruption**

*La 3<sup>ème</sup> session de la conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption se déroulera à Doha jusqu'au vendredi prochain. La délégation marocaine est présidée par le ministre chargé de la modernisation des secteurs publics, Mohamed ABBOU et se compose de Abdeladim TBER, ambassadeur du Maroc à Qatar, Mohamed OUZGANE, gouverneur et directeur de la réglementation et des libertés publiques au ministère de l'Intérieur, Abdeslam ABOUDRAR, président de l'Instance centrale de prévention de la corruption et Rachid FILALI MEKNASSI, secrétaire général de Transparency Maroc, en plus d'un certain nombre de représentants de différents ministères. M. ABBOU a présenté, lors de la séance plénière de la conférence, un exposé sur les efforts fournis par le Maroc pour lutter contre la corruption et les progrès qu'a réalisés le pays pour mettre en œuvre la Convention des Nations Unies.*

*Al Alam*

### **Une nouvelle loi sur la profession d'avocat : enfin les avocats rattrapés par la transparence**

*Désormais, l'avocat ne pourra plus effectuer de retraits sur le compte spécial des dépôts propre à chaque avocat sans l'aval de son client. En cas de conflit sur les honoraires et les frais, les deux parties devront solliciter l'arbitrage du bâtonnier. C'est ce que prévoit l'article 57 de la loi n° 28.08 organisant l'exercice de la profession d'avocat promulguée par le dahir du 20 octobre, qui vient d'entrer en vigueur. L'application de cette loi est de nature à mettre un terme aux agissements contraires à l'éthique de la profession.*

*Al Bayane*

### **ABOUDRAR représente l'Instance centrale de prévention de la corruption à Doha**

*Lors d'une table ronde à la conférence de Doha, ABOUDRAR a présenté l'Instance centrale de prévention de la corruption. Il a précisé que l'instance constitue un cadre institutionnel et préventif, avec des compétences qui lui permettent de coordonner entre, d'une part, la politique de prévention de la corruption et d'autre part, l'information des autorités judiciaires sur les différents cas de corruption, dans le respect du principe de séparation des pouvoirs.*

*Bayane Al Yaoum*

### **Trois gendarmes poursuivis à Agadir mais laissés en liberté**

*Le Tribunal de première instance de Rabat a demandé au commandement régional de la Gendarmerie Royale de Souss Massa de poursuivre 3 gendarmes accusés de corruption mais laissés en liberté en l'absence du corrupteur. Lors d'une inspection inopinée, le Commandant régional a surpris les trois gendarmes en flagrant délit de corruption sur la route Agadir - Marrakech.*

*Al Massae*

## **Appel à l'ouverture d'une enquête sur la passation du marché de la gare routière d'Al Hoceima**

*Lors de la dernière session du Conseil municipal d'Al Hoceima, l'Instance nationale de protection des biens publics a demandé l'ouverture d'une enquête sur la passation du marché de la gare routière d'Al Hoceima, dont le montant est passé de 215 à 180 millions de centimes. Le marché a été confié à un investisseur malgré l'opposition des membres du Conseil qui contestent la sous-estimation du montant du marché. L'instance a estimé les pertes liées à cette passation à 3.5 millions de Dh et a décidé de solliciter Chakib BENMOUSSA pour ouvrir une enquête.*

*Al Jarida*

**11/11/2009**

## **Le Maroc s'engage à lutter contre la corruption**

*Le ministre de la modernisation des secteurs publics, Mohamed ABBOU, a déclaré lors de la troisième conférence des Nations unies sur la lutte contre la corruption tenue du 9 au 13 novembre à Doha, que le Maroc s'engage à mettre fin à la corruption et à tenir ses engagements envers la communauté internationale sur le terrain, en mettant en œuvre un plan d'action à court et moyen terme destiné à renforcer les acquis du Royaume dans le domaine de la moralisation et de la bonne gouvernance. Le ministre a également rappelé que le Maroc a souligné, lors de la 2<sup>ème</sup> session de cette conférence, qu'une stratégie nationale de lutte contre la corruption impliquant tous les acteurs a été approuvée, concrétisée par la mise en place de l'Instance centrale de prévention de la corruption, l'élaboration de textes législatifs et réglementaires concernant la déclaration des patrimoines, le recours à de nouvelles procédures qui garantissent la transparence et la concurrence loyale dans la passation des marchés publics, la lutte contre l'enrichissement par des moyens illégaux et le blanchiment d'argent. Le Maroc a également instauré des conditions pour les mécanismes de suivi et de mise en œuvre de la convention des NU, en faisant de la conférence des Etats parties la seule institution compétente pour approuver et diffuser les rapports d'application, conférence à laquelle il faut allouer un budget pour assurer son intégrité et sa survie.*

*Al Ahdath Al Maghribiya*

## **Mohamed ABBOU au Qatar**

*Le ministre de la modernisation des secteurs publics, Mohamed ABBOU, lutte contre la corruption depuis le Qatar dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> session de la conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption.*

*Al Jarida*

### **ABBOU lutte contre la corruption**

*Le ministre de la modernisation des secteurs publics, Mohamed ABBOU, a affirmé que la lutte contre la corruption constitue une priorité pour le Maroc. Il a également souligné, lors de la 3<sup>ème</sup> session de la conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, la parfaite synergie entre le gouvernement, le parlement, les organes politiques et la société civile pour assurer une meilleure lutte contre le fléau, s'appuyant sur les hautes orientations de SM le Roi Mohammed VI qui ne cesse d'insister sur la moralisation de la vie publique, l'équité et la transparence.*

*Annahar Al Maghribiya*

### **Mohamed ABBOU à Doha : Le Maroc s'engage à lutter contre la corruption**

*Le Maroc s'engage à mettre fin à la corruption, a confirmé le ministre de la modernisation des secteurs publics, Mohamed ABBOU, lors de la troisième session de la conférence des Nations Unies sur la lutte contre la Corruption à Doha. Toutefois, le Maroc continue d'être mal classé, dans le domaine de la lutte contre la corruption, malgré toutes les mesures prises dont la création de l'Instance centrale de prévention de la corruption. En effet, selon les résultats du baromètre international de 2009, présentés par Azeddine AKESBI, membre de Transparency Maroc, 4 marocains sur 10 ont consacré 10% de leurs revenus annuels à la corruption et 56 sur 100 considèrent que le travail du gouvernement pour la lutte contre la corruption est inefficace. M. AKESBI a ajouté que l'indice du baromètre de la corruption a augmenté au niveau du pouvoir législatif de 3.5 en 2006 à 3.7 en 2009, de 4 en 2006 à 4.1 en 2009 dans le système judiciaire ; il a stagné au niveau des partis politiques à 3.5 et au niveau du secteur privé à 3.2, tandis qu'il a reculé de 3 en 2006 à 2.7 en 2009 dans le domaine des médias.*

*Attajdid*

### **Le Maroc confirme son engagement dans la lutte contre la corruption**

*Le ministre de la modernisation des secteurs publics, Mohamed ABBOU, affirme l'engagement prioritaire du Maroc dans la lutte contre la corruption lors de 3<sup>ème</sup> session de la conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption qui se déroule au Qatar. La délégation marocaine que préside Mohamed ABBOU se compose de Abdeladim TBER, ambassadeur du Maroc à Qatar, Mohamed OUZGANE, gouverneur et directeur de la réglementation et des libertés publiques au ministère de l'Intérieur, Abdeslam ABOUDRAR, président de l'Instance centrale de prévention de la corruption et Rachid FILALI MEKNASSI, secrétaire général de Transparency Maroc, en plus d'un certain nombre de représentants de différents ministères.*

*Bayane Al Yaoum*

### **Certains sont épargnés par l'enquête sur l'affaire du marché de gros de Casablanca**

*Le juge d'instruction à la 3<sup>ème</sup> chambre de la Cour d'appel de Casablanca, Noureddine DAHIN, a convoqué plusieurs personnes pour les entendre sur l'affaire du marché de gros de fruits et légumes de Casablanca. Cependant, il en a épargné d'autres malgré la gravité des témoignages qui les incriminent, ce qui a suscité bon nombre d'interrogations.*

*Bayane Al Yaoum*

### **Information : l'USFP persiste et signe**

*L'examen devant la première Chambre de sa proposition de loi sur l'accès à l'information n'ayant pas été programmé, l'USFP interpelle directement le ministre. C'est à la deuxième Chambre que le parti de la Rose exige des explications de Khalid NACIRI sur le retard dans la programmation du texte.*

*Le Soir*

### **La Banque Mondiale confirme la galère des entreprises face à la corruption**

*Selon le rapport « plus de privilège à la concurrence » publié par la Banque Mondiale, plus de 40% des entreprises, situées dans la zone géographique qui s'étend du Maroc à l'Iran, considèrent que la corruption, les impôts et la concurrence déloyale sont de grands obstacles pour les investissements. Le rapport incite également les Etats à éviter la discrimination des nouveaux investisseurs quand ils s'adressent aux institutions publiques.*

*Annahar Al Maghribiya*

**12/11/2009**

### **Indice de perception de la corruption 2009**

*Transparency Maroc présentera le mardi 17 novembre à Rabat le rapport de la première étude sur le « Système National d'Intégrité » au Maroc. A l'ordre du jour également, la présentation des résultats de l'indice de perception de la corruption 2009, ainsi que le nouveau numéro de la revue Transparency News, publiée trimestriellement par l'Observatoire de la corruption et qui porte sur la transparence dans la gestion des recettes fiscales.*

*L'Economiste*

## **Réforme de la justice : une dizaine de textes déjà prêts**

*La réforme de la Justice a dominé les discussions du budget sectoriel du département de Abdelouahad RADI. Certains textes sont prêts. Il s'agit notamment du statut du Conseil supérieur de la magistrature, de celui des fonctionnaires du ministère et du code de procédure civile pour y introduire la simplification, les droits de la défense et la lutte contre les lenteurs, indique le ministre. A cela s'ajoutent la refonte du code de commerce, l'aide judiciaire, la justice de proximité et la révision de l'Amicale Mohammedia des magistrats. Au menu également, un texte sur l'amélioration des salaires des fonctionnaires et un autre sur les juges.*

*L'Economiste*

## **Conférence de Doha**

*Lors de la 3<sup>ème</sup> session de la conférence internationale de lutte contre la corruption, tenue à Doha, ABOUDRAR, président de l'Instance centrale de prévention de la corruption, a confirmé la volonté du Maroc de s'engager dans une lutte effective contre la corruption. ABOUDRAR a présenté, les responsabilités de l'instance ainsi que son plan d'action à court terme. Il a également évoqué le rôle des instances de lutte contre la corruption tout en insistant sur les difficultés qu'elles rencontrent.*

*Al Haraka*

## **Aboudrar confirme la volonté du Maroc de s'engager dans une lutte effective contre la corruption**

*Lors de la 3<sup>ème</sup> session de la conférence internationale de lutte contre la corruption, tenue à Doha, ABOUDRAR, président de l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption, a confirmé la volonté du Maroc de s'engager dans une lutte effective contre la corruption. ABOUDRAR a présenté les responsabilités de l'instance ainsi que son plan d'action à court terme. Il a également évoqué le rôle des instances de lutte contre la corruption tout en insistant sur les difficultés qu'elles rencontrent.*

*Rissalat Al Oumma*

## **Des personnalités parmi les cinquante accusés dans l'affaire du marché de gros de Casablanca**

*Le juge d'instruction près la cour d'appel de Casablanca, Noureddine DAHIN, a convoqué plus de 50 personnes pour les entendre le 26 de ce mois, dans le cadre de l'enquête sur les anomalies et les fraudes dans les finances du marché de gros des fruits et légumes de Casablanca. Parmi les personnes convoquées figurent les anciens et actuels directeurs et présidents du marché ainsi que les actuels et anciens chefs, fonctionnaires et agents des services des impôts et du service informatique. Le juge d'instruction a convoqué également tous les agents et tous les locataires des locaux commerciaux du marché.*

*Assahrae Almaghribiya*

### **Appel à l'ouverture d'une enquête sur la caisse noire des Douanes**

*L'Instance nationale de protection des biens publics va demander à Ahmed EL MIDAOUI, président de la Cour des comptes, ainsi qu'aux différents groupes parlementaires la constitution d'une commission d'enquête sur les irrégularités et les détournements dans les comptes de l'Administration générale des Douanes. Selon des sources douanières, cette demande veut attirer l'attention sur une caisse noire créée dans des circonstances ambiguës. Le compte en question n'est soumis ni au contrôle des juges de la Cour des comptes ni à celui de la commission financière de la chambre des représentants. La même source rappelle que ce compte contient des fonds publics dépensés sur ordre du directeur général des Douanes.*

*Al Jarida*

**13/11/2009**

### **La radio « Asswat » consacre une émission à la corruption**

*Le programme « Al Kalimatou lakoum » diffusé par la radio « Asswat » a consacré une émission spéciale à la corruption telle qu'elle est vécue au quotidien par les marocains. Plusieurs intervenants la considèrent comme une fatalité et ce malgré la signature en 2003 par le Maroc de la Convention des Nations Unies contre la corruption, ratifiée en 2007.*

*Al Haraka*

### **La conférence de Doha dans l'impasse**

*Les travaux de la 3<sup>ème</sup> conférence des pays signataires de la Convention des Nations Unies contre la Corruption lancés lundi dernier à Doha se poursuivent sans parvenir à un terrain d'entente sur plusieurs questions primordiales, entre autres, les mécanismes d'évaluation et de suivi, les visites des pays examinés, le financement du processus d'évaluation et la confidentialité des informations. La polémique était intense entre le groupe des 77 et la coalition de la société civile qui regroupe 200 ONG du monde, concernant les termes de référence, les caractéristiques et les sources d'évaluation de la corruption. La participation de la société civile à la mise en œuvre de la convention a également suscité le débat entre la coalition de la société civile favorable à l'implication de la société et un groupe de pays qui la rejettent.*

*Le Matin*

## **Mutuelle générale du personnel des administrations publiques (MGPAP) : la police judiciaire enquête...**

*Des caisses quasiment vides, un siège acquis pour 4,75 milliards de centimes, mais qui, jusqu'à aujourd'hui, est toujours enregistré au nom du vendeur, 550 000 dossiers de remboursements en souffrance. Il a fallu attendre près d'une décennie pour voir les deux ministères de tutelle –Emploi et Economie-Finances– prendre la décision de débarquer l'ex-Conseil d'administration. La dissolution des instances de la MGPAP a été finalement prononcée en janvier 2009. Parallèlement, des enquêtes ont été diligentées par l'Inspection générale des finances et par les services de la police judiciaire (PJ). Une trentaine de personnes ont été auditionnées par cette dernière en février 2009. Le rapport de l'inspection générale des finances (IGF) a été bouclé et il aurait été remis aux différents services de l'administration de la mutuelle. Un délai de 15 jours leur aurait été accordé pour répondre aux questions soulevées. L'enquête de la PJ se poursuit et 14 autres personnes et 2 anciens trésoriers sont auditionnés.*

*Le Reporter*

## **Marché publics : la corruption et le népotisme faussent le jeu**

*« Le poids des marchés publics est estimé à 15% du PIB, malheureusement ils sont sujets à la corruption. Quels que soient les conditions dans lesquelles le marché aura été passé, le prestataire risque fort d'avoir à verser un pourcentage à l'ordonnateur, pour obtenir l'attestation de réalisation et à l'agent comptable ou au percepteur, pour obtenir la mise en paiement des sommes dues ou pour activer leur liquidation. La corruption freine la capacité d'action de l'Etat car les fonctionnaires corrompus vont favoriser les projets d'investissement les plus générateurs de pots-de-vin et non nécessairement les plus efficaces et les plus productifs. Elle réduit l'efficacité des dépenses publiques, induit des distorsions dans leur répartition entre différents postes budgétaires et entrave l'équilibre budgétaire ».*

*Le Reporter*

## **La corruption n'a pas marché !**

*Lorsqu'une patrouille de la gendarmerie royale, en service sur l'axe routier reliant Al Hoceima à Saidia, a intercepté et saisi un camion chargé de 538 Kg de résine de cannabis, le conducteur et le propriétaire de la marchandise ont tenté de corrompre les gendarmes en leur remettant 85 000 DH. Mais les gendarmes ne se sont pas laissés tenter. Les deux transporteurs de drogue ont été arrêtés et présentés à la justice.*

*Le Reporter*